



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VTT UFOLEP Saison 2019



Organisé par Les Cyclo Randonneurs Basséens avec le concours de
municipalité et de la Commission Technique Départementale UFOLEP Nord

LA BASSEE – La gare d'eau

Circuit Pierre Olivier – Rue des blanchisseries

Départ à 11h45 au podium d'arrivée

Epreuve 1:

- 12H30 : Epreuve jeunes Masculins/Féminins 8 ans et moins
- 12H30 : Epreuve jeunes Masculins/Féminins 9/10 ans
- 12H30 : Epreuve jeunes Masculins/Féminins 11/12 ans

Epreuve 2

- 13H15 : Epreuve jeunes 15/16 ans → 1h de course
- 13H16 : Epreuve jeunes 13/14 ans → 30' de course
- 13H17 : Epreuve Féminines → 1h20 de course
- 13H18 : Epreuve tandems → 1h30 de course

Epreuve 3:

- 15H15 : Epreuve Adultes 17/19 ans → 1h30 de course
- 15H16 : Epreuve Adultes 20/29 ans → 1h40 de course
- 15H17 : Epreuve Adultes 30/39 ans → 1h40 de course
- 15H18 : Epreuve Adultes 40/49 ans → 1h40 de course
- 15H19 : Epreuve Adultes 50/59 ans → 1h30 de course
- 15H20 : Epreuve Adultes 60 ans et plus → 1h20 de course
- 15H21 : Epreuve PO

CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL
UFOLEP

VTT

31 Mars 2019

LA BASSEE

INFOS PRATIQUES

Réception vers 17h30 salle Carnot, Rue Carnot à Douvrin
Modalités d'engagement : Voir circulaire sur le site
<http://www.cyclismeufolep8962.fr>

ILS NOUS SOUTIENNENT



RENAULT
Garage BULTEE
P.A. De L'Écalillon
59224 THOANT
03-27-24-53-48

Hôtel ***
Bollaert
Lens





REGLEMENT

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés UFOLEP. Seuls pourront prétendre au titre et au podium, les licenciés UFOLEP du comité départemental Nord possédant la carte compétiteur et la licence homologuée depuis au moins 8 jours avant la date de ce championnat ; Un quota de courses effectuées est également imposé. Ce quota est de **5** courses régionales figurant au calendrier régional 59/62.

Les engagements sont effectués sur le site national : <https://www.ufolep-cyclisme.org>
Pas d'engagements sur place pour les licenciés UFOLEP Nord.

Lors du retrait des plaques, les concurrents devront présenter leur licence et leur carte de compétiteur.

Une caution de 60 euros sera également demandée pour la location du transpondeur.

Tarifs d'engagement :

4 € pour les jeunes jusqu'à la catégorie 13/14 ans incluse

6 € pour les autres catégories

12 € pour les tandems

Zones de dépannage

L'assistance technique est autorisée aux conditions suivantes:

- Elle consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo, à l'exception du cadre.
- Elle n'est autorisée que dans les zones prévues à cet effet (Au maximum 2 sur le circuit). Le matériel de remplacement (à l'exception de vélo) et les outils doivent y être déposés.
- Chaque Club ne pourra utiliser, en dépannage, que le matériel qu'il aura déposé et devra désigner un responsable qui sera chargé de veiller sur ce matériel. Pour effectuer les réparations, le vététiste peut bénéficier de l'aide d'une tierce personne (membre du club) ; cette personne devra être désignée au préalable lors de l'engagement.
- **Le changement de roue ne peut également être effectué que dans les zones de dépannage.**
- Toute autre aide extérieure, réalisée en dehors des zones d'assistance, entraînera la disqualification du compétiteur. Est considérée comme aide extérieure, toute aspersion volontaire de liquide sur la chaîne, les dérailleurs, la cassette de roue libre, si celle-ci n'est pas effectuée par le compétiteur lui-même.
- Le compétiteur peut transporter des outils et des pièces de rechange à condition qu'ils ne constituent pas de danger pour le compétiteur lui-même ou les autres concurrents.
- Changement de vélo interdit. Le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la plaque de guidon qui lui a été attribuée au départ.

Remarque – des commissaires sur le circuit et dans les zones d'assistance technique veilleront à la régularité de l'épreuve et des remplacements de matériel. Le changement de roue et de vélo est interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteur.



Récompenses

Au 1er de chaque catégorie : un maillot, une coupe et une médaille

Au 2ème une coupe et une médaille

Au 3ème une coupe et une médaille

La tenue sportive (port du maillot du club +cuissard (long ou court) est obligatoire sur le podium. Pas de couvre-chef.

Nota : Pour les jeunes initiations et 11/12 ans, il n'y aura pas de titres de décernés car ils ont été remis lors des championnats de cyclocross.

Tenue vestimentaire :

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DE L'ECHAUFFEMENT

En course le port du casque et maillot du club obligatoire (les maillots publicitaires ainsi que les maillots des groupes sportifs sont interdits).

Le port de maillots distinctifs (champion départemental, régional ou national) est interdit.

Disqualifications :

Sur décision du directeur de course et du commissaire UFOLEP

- Pour non-respect du règlement de l'épreuve
- Pour Non-respect des règlements sportifs
- Pour tout concurrent présent hors du parcours avec son dossard et/ou transpondeur (même pour une course se déroulant à une autre horaire)
- Pour non-respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs
- Pour non-respect du site

Abandons :

Pour des raisons de sécurités, de chronométrage et de respect du site.

Tout concurrent qui est contraint à l'abandon s'engage à rejoindre l'arrivée par les seules voies du parcours, pour y restituer sa plaque de cadre et/ou son transpondeur. (Hors accidents. Les secouristes et les jalonneurs se chargeront d'informer la direction de course)

Contrôle médical :

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Sécurité et Respect de la nature :

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route si le parcours emprunte des infrastructures routières, à respecter l'environnement et la nature (garder les emballages de produits énergétiques dans la poche)

Le FAIR PLAY :

Bien entendu est obligatoire

Dérogation

Une demande de dérogation peut être demandée selon les critères des dérogations nationales et devra être faite auprès de la CTD au moins 8 jours avant l'épreuve . Le formulaire est téléchargeable sur le site national dans la rubrique « REGLEMENTS », Formulaires, Formulaire de dérogation.



Déroulement de l'épreuve

Lors du dernier tour, il a été décidé d'arrêter les compétiteurs, au-delà de 50% du temps du tour du 1er, et de les classer dans l'ordre sur la ligne à un tour. (Exemple : le 1° coureur partant pour son dernier tour a parcouru l'avant dernier en 21 minutes, les concurrent passant la ligne au-delà des (10'30 = 11 ') 11 minutes seront arrêté et ne repartiront pas pour leur dernier tour. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sur la ligne, à 1 tour)

Durées

CATEGORIES	DEPART	DUREE MAX. du 1er
Initiation au VTT	12 h 30	30 min
Jeunes Mas 11-12ans	12h30	35 min
Jeunes Fem 11-12 ans	12h 30	35 min
Jeunes Mas 13-14ans	13h30	35 min
Jeunes Fem 13-14 ans	13h 30	35 min
Jeunes Mas 15-16 ans	13 h 30	1 h 00
Jeunes Fem 15-16 ans	13 h 30	1 h 00
Ad. Fém. 17/29 ans	13 h 30	1 h 20
Ad. Fém. 30/39 ans	13 h 30	1 h 20
Ad. Fém. 40 ans et +	13 h 30	1 h 20
Jeune. Mas. 17-19 ans	15 h 30	1 h 30
Ad. Mas. 20/29 ans	15 h 30	1 h 40
Ad. Mas. 30/39 ans	15 h 30	1 h 40
Ad. Mas. 40/49 ans	15 h 30	1 h 40
Ad. Mas. 50/59 ans	15 h 30	1 h 30
Ad. Mas. 60 ans et +	15 h 30	1 h 20
Tandems Masculins	13 h 30	1 h 20
Tandems Mixtes	13 h 30	1 h 20



Le Circuit :

